

## Retour obligatoire à l'école: les maires jugent impossible de respecter le protocole sanitaire

Paris, 16 juin 2020 (AFP) -

L'Association des maires de France (AMF) s'est félicitée mardi du retour obligatoire de tous les élèves à l'école le 22 juin, mais s'interroge sur la mise en oeuvre du protocole sanitaire, tout comme l'Association des petites villes de France (APVF), qui demande un "assouplissement" plus significatif des mesures.

Dans un communiqué, l'AMF salue la décision du retour obligatoire à l'école, qui "si elle prend effet à 15 jours de la fin de l'année scolaire, n'en revêt pas moins un caractère symbolique fort".

Mais ce retour de tous les élèves à l'école "implique cependant le respect d'un certain nombre de conditions, tout particulièrement la présence des enseignants ainsi qu'un allègement conséquent du protocole sanitaire", note l'association, présidée par le maire LR de Troyes François Baroin.

"Les premières précisions relatives à l'instauration de la distanciation sociale d'un mètre latéral et le maintien du non-brassage des groupes d'élèves soulèvent dès à présent des interrogations", poursuit-elle.

Pour l'Association des Petites Villes de France, présidée par Christophe Bouillon, maire de Barentin (Seine-Maritime), le respect du nouveau protocole sanitaire "ne permet pas à la plupart des maires de petites villes d'accueillir l'ensemble des écoliers", écrit-elle dans un autre communiqué.

"Malgré la bonne volonté des élus locaux et des directeurs d'école, dans la plupart des locaux il n'est pas possible de faire respecter" la distance d'un mètre entre chaque élève "en accueillant des classes entières".

Et "le fait d'interdire aux élèves de différentes classes de se croiser au sein de l'établissement semble en décalage avec les mesures sanitaires préconisées à l'extérieur des écoles", ajoute l'APVF, qui demande au gouvernement "d'assouplir encore davantage le protocole sanitaire".

caz/cs/nm

Afp le 16 juin 20 à 20 03.